



Communauté de Communes
d'Erdre & Gesvres

COMMUNIQUE DE PRESSE- Novembre 2012

Projet aéroportuaire de Notre-Dame-des-Landes : Réactions de la CCEG sur les récents engagements du Gouvernement.

Le Président de la CCEG et les élus représentants de la CCEG au Syndicat Mixte Aéroportuaire ont pris acte ce week-end de la volonté de dialogue du Gouvernement qui a annoncé, d'une part, la constitution d'une commission du dialogue et, d'autre part, un engagement de report des travaux de défrichement tant que le comité scientifique, qui doit être mis en place, n'aura pas validé la méthode de compensation environnementale proposée par A.G.O.

Ces élus considèrent ces engagements comme une nouvelle opportunité de dialogue et comme un signe d'ouverture.

Ils demandent également, dans un souci de réel apaisement, l'arrêt de toute occupation de terrains, tant des opposants que des porteurs de projet permettant ainsi d'opérer un retrait des forces de l'ordre.

Malgré leur opposition au projet d'aéroport, les élus de la CCEG n'ont jamais pratiqué la politique de la « chaise vide ». Ils demandent donc à être entendus en temps utile par la commission du dialogue en qualité d'élus du territoire impacté. Ils entendent que la CCEG soit considérée comme partie prenante dans cette voie ouverte au dialogue.

Ils ont noté que la commission du dialogue avait pour premier objectif d'exposer le projet. Les élus de la CCEG considèrent qu'ils connaissent bien ce projet et qu'il est inutile de leur proposer un exposé. Ils entendent qu'il soit proposé aux parties prenantes un temps d'étude de l'exposé du projet qui sera fait par la Commission du Dialogue.

L'opposition à ce projet porte notamment sur la destruction d'un territoire comportant une importante densité de zones humides et constituant une double tête de bassin versant. Ils proposent donc d'inviter dans ce dialogue des experts du droit européen afin de discuter de la compatibilité de ce projet avec la législation européenne sur l'eau et les milieux aquatiques résultant de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).